FORMATIONS DES ACTEURS
DU MONDE AGRICOLE ET RURAL

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 18 JUIN 2024

Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75009 Paris
www.ifocap.fr

Table des matières

Rapport moral du président 5

La vie statutaire 8

1. Les adhésions 8
2. L'Assemblée générale 8
3. Le Conseil d'administration 11
4. Assemblée générale extraordinaire et modification des statuts 11

L'activité générale en 2023 12

Présentation générale des DAS en 2023 14

1. Qu'est-ce qu'un DAS 14
2. Les DAS retenus à l'IFOCAP 14
3. L'activité générale de formation en 2023 15
4. Répartition de l'activité de formation par domaines d'activité stratégique en 2023 16
5. L'offre « catalogue » de l'IFOCAP : les formations inter-organisations 18
6. Les formations intra-organisations (groupes constitués) 19

L'activité de formation des élus agricoles 20

1. OMEGA 20
2. Les formations « Communication » 22
3. Les cycles de formation « école de responsables » 22
4. Les formations à la négociation 25
5. Les formations à l'international 26

L'activité de formation des collaborateurs d'OPA 28

1. Accueillir les nouveaux collaborateurs 28
2. Faire monter en compétence les collaborateurs 30

L'activité de formation des acteurs ruraux 31

L'activité d'accompagnement 33

1. Les séminaires de réflexion 33
2. Les accompagnements au projet stratégique en formation action 35

L'observatoire–Les Mardis de l'ifocap, saison 8 37

Campus Triangle 41

1. Campus Triangle, nouvelle filiale de l'Ifocap 41
2. Le parcours ATOUTS jeunes 41
3. Activité chiffrée en 2023 42

Développements et projets en cours 43

1. Certification Qualiopi Qualicert 43
2. Certification Oméga 46
3. Learndash 47
4. L'offre catalogue de l'ifocap 48
5. La communauté pédagogique 49
6. La communication 50

L'activité de service de location des salles 51

1. Bilan 51
3. L'aménagement des salles de réunion 53

L'équipe de l'IFOCAP 55

1. Le Conseil d'administration de l'IFOCAP 55
2. L'équipe administrative 56

Rapport moral du président

Chères adhérentes, chers adhérents,

Mes premiers mots seront pour les nouveaux administrateurs élus aujourd'hui au conseil d'administration de l'ifocap.

Je les remercie pour l'intérêt qu'ils portent à notre mission : « former des hommes et des femmes d'action capables d'agir sur les problèmes de leur temps ».

Par votre engagement, vous allez pouvoir ajouter votre pierre à l'édification toujours inachevée de notre institut de formation, véritable pépite dans l'organisation agricole française, qui accompagne les responsables agricoles dans leur formation et réflexion depuis 65 ans. Un institut de formation qui s'appuie sur une histoire riche, fidèle héritier de valeurs fortes, mais qui doit aussi être en constant renouvellement, en constante évolution, c'est la condition de sa pérennité dans le temps. Notre ligne d'action, nous la puisons dans cette déclaration de Paul Valéry, que nous a laissé en ultime témoignage Michel Debatisse : « La véritable tradition dans les grandes choses, ce n'est point de refaire ce que d'autres ont fait, mais de retrouver l'esprit qui a fait ces grandes choses et qui en ferait d'autres en d'autres temps ». C'est dans cette tradition que nous nous inscrivons, s'inspirer de l'action de ceux qui nous ont précédés pour mener une action en phase avec son temps. Allier la tradition et la modernité. Je formule le vœu que chacune et chacun d'entre vous aient plaisir à poursuivre l'action de l'ifocap, trouve les moyens de l'assiduité à nos réunions, condition importante pour qui ne veut pas décrocher du suivi des affaires. Quand on participe de façon épisodique, d'une part, cela ne nous permet pas de bien nous connaître, cela ne permet pas de bien connaître nos collaborateurs et d'être connu d'eux, cela ne permet pas de participer efficacement aux décisions et aux réflexions du conseil d'administration. C'est une spirale infernale qui fait que moins je viens, moins j'ai envie de venir, parce que j'ai perdu le fil des projets et des débats, qui fait que j'ai du mal à avoir un avis et finalement, je ne fais pas pleinement partie de l'équipe.

Le conseil d'administration de l'ifocap est toujours composé de gens engagés et très occupés, mais dont on espère qu'ils auront la capacité à arbitrer et à consacrer le temps nécessaire. Trouvez les moyens de vous investir, ensemble, nous réaliserons de grandes choses comme Michel Debatisse nous y invitait au soir de sa vie. Bienvenue pour ce nouveau mandat, je ne doute pas que vous vous intégrerez très vite à notre équipe élus et salariés.

Et puis on a beau être résolument tourné vers l'avenir, ce n'est pas une raison pour manquer de reconnaissance envers celles et ceux qui pour des raisons différentes quittent notre conseil d'administration. Qu'ils soient remerciés pour leur engagement et leur participation. Nous espérons vous revoir dans ces locaux le plus souvent possible. Vous restez adhérents. Votre accès à l'ifocap reste total. Vous serez les bienvenus aux mardis, à l'AG et nous saurons compter sur vous pour promouvoir la formation de responsable et l'ifocap auprès de vos réseaux respectifs. Sincèrement merci.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas…L'an passé, je soulignai avec une satisfaction non dissimulée le surcroît d'activité formation. L'activité de formation était très en

hausse et nous avait permis de compenser une diminution du soutien public. Omega pour la seconde fois consécutive faisait le plein avec 13 stagiaires.

Et 2023 patatra… la progression ne se confirme pas. Les courbes s'inversent. Omega ne peut se tenir avec seulement 3 personnes inscrites. Et rien ne permet de dire que ce serait la conséquence d'un relâchement de notre part. Simplement, la bonne fortune nous a moins sourit et cette situation nous rappelle à quel point nous sommes dépendants des initiatives de formation qui sont prises ou qui ne le sont pas par les organisations agricoles.

Cette situation confirme l'impérieuse nécessité de la trajectoire que nous nous sommes donnée vers plus de diversification de nos clients. Nous avons besoin d'être mieux référencés dans plus de territoires, auprès d'organisations plus nombreuses, de manière plus transversale et en particulier à destination des acteurs de la ruralité.

Mais malgré cet exercice en demi-teinte, nous avons aussi eu des satisfactions. Et je voudrais vous partager ce que je retiens comme étant, pour moi les deux coups de cœur de l'année écoulée :

Le premier, c'est la reconnaissance objective de la qualité de nos formations et du professionnalisme du travail de notre équipe. Cette reconnaissance, nous l'avons obtenue au travers de la confirmation de nos certifications Qualiopi et Qualicert d'une part, et par l'aboutissement avec succès de notre démarche de certification d'Omega au répertoire de France Compétence.

Oméga devient ainsi non seulement la seule formation nationale inter organisations professionnelles agricoles, mais également la seule formation certifiée destinée à former les responsables et futurs responsables des organisations agricoles.

Comme tout label, ces certifications doivent permettre à l'ifocap d'être plus solidement référencé dans les organisations et auprès des agriculteurs. Notre recrutement et notre activité devront s'en trouver facilités et confortés.

Il y aura un impact financier également positif, à la fois sur le niveau de prise en charge de VIVEA et sur la possibilité pour les agriculteurs de mobiliser leur CPF pour fiancer leur formation de responsable.

Le second coup de cœur concerne la greffe réussie avec la SARL CAMPUS TRIANGLE dont nous avions esquissé la perspective à l'occasion de l'AG de l'an dernier. Nous avons saisi l'opportunité de racheter l'intégralité des parts de cette SARL pour devenir l'actionnaire unique de cette désormais filiale de l'ifocap connue et réputée auprès des coopératives françaises pour la formation de leurs élus. Je me réjouis que la greffe prenne, que les sollicitations et les commandes aient suivi le changement de propriétaire. C'est dès la première année 143 stagiaires, jeunes en particulier, qui ont suivi les cycles de formation proposés par CAMPUS TRIANGLE.

Ces deux coups de cœur sont la concrétisation de l'orientation voulue par le conseil d'administration à l'occasion du séminaire stratégique de 2022 et qui se résume en un mot : développement. Le conseil d'administration a dit sa conviction qu'il n'y avait pas de fatalité, que les besoins de formation de responsable ne seraient jamais épuisés, que notre taux de pénétration sur ce marché était loin d'être saturé, et qu'en dépit de la baisse du nombre d'agriculteurs, nous ne manquions pas de perspective pour développer l'activité de l'ifocap, son autonomie, et sa confiance en l'avenir.

D'autant que d'autres périmètres d'activité sont à notre portée, en particulier dans le domaine de la ruralité et de la formation des élus locaux et acteurs ruraux en général. En ce sens, la récente adhésion de l'ifocap au Groupe Monde Rural, l'ouverture, les contacts, la mise en réseau que cela va générer devrait être mise à profit pour nous ouvrir d'autres perspectives de marché.

Il y avait beaucoup de propositions dans ce séminaire stratégique de 2022. Et le renouvellement électif de cette année va nous obliger à reprendre ce travail d'appropriation et d'actualisation afin que les nouveaux élus qui nous rejoignent se sentent pleinement investis dans la démarche. Je proposerai au conseil d'administration que nous programmions dans l'année qui vient et d'ici la prochaine assemblée générale un prochain séminaire.

Je veux dire aussi ma satisfaction d'avoir pu aboutir comme nous nous y étions engagés sur un accord d'intéressement avec nos collaborateurs. Cet accord procède de ce même esprit de développement. Nous devons développer notre activité. Il nous faut pour cela être les pro-actifs, renforcer notre politique de l'offre, être exigeant quant à la qualité de nos prestations et de la nécessaire satisfaction de nos clients. Et cela passe très largement par l'engagement de notre équipe salariée qui doit trouver dans notre politique de rémunération la reconnaissance nécessaire à sa motivation. Je veux remercier l'ensemble du personnel pour la bonne tenue de nos échanges et l'honnêteté intellectuelle qui a permis de conclure.

Certainement que ce ne sera pas suffisant, ça ne va peut-être pas assez loin. Mais c'est un début et c'est une première. Je souhaite que nos succès et nos moyens nous permettent demain d'améliorer le dispositif. Et je rappelle que l'ifocap est une association qui n'a pas la rentabilité pour finalité, qui ne rémunère ni dirigeants, ni actionnaires et dont par conséquent, les résultats, quand ils sont là, doivent être mis à profit pour nous sécuriser financièrement, pour enrichir notre offre de formation, pour améliorer nos conditions d'accueil et de travail, ainsi que la reconnaissance et la fidélisation de nos salariés. Le tout dans une approche équilibrée et pérenne.

Enfin, je terminerai par cette dernière remarque. Nous avons assisté ces derniers mois, et participé pour la plupart d'entre nous, à une mobilisation agricole sans précédent. Cette capacité que nous avons eu à poser les enjeux agricoles dans le débat public témoigne que malgré son évolution démographique, l'agriculture française est toujours un corps social avec lequel il faut compter. Et le leadership de l'agriculture, pour peu qu'elle place ses préoccupations au service de l'intérêt général est reconnu de tous. Mais ce leadership oblige, il oblige chacun d'entre nous à se hisser à la hauteur des enjeux exprimés, à la hauteur des attentes des agriculteurs, à la hauteur du rang occupé par les questions agricoles, alimentaires et environnementales dans la société. Et pour être à la hauteur, pour jouer pleinement son rôle de leader, il n'y a pas de secrets, la formation n'est peut-être pas le seul, mais cela reste un des plus sûrs chemins vers la réussite.

Je vous remercie.

Stéphane AUROUSSEAU – le 15 juin 2024

LA VIE STATUTAIRE

1. Les adhésions

Les membres adhérents de l'IFOCAP se répartissent en trois collèges conformément aux dispositions statutaires.

En 2023 l'IFOCAP comptait 171 membres adhérents soit :

4	Membres partenaires
37	Membres actifs
136	Membres associés

Nous notons une baisse pour les membres actifs par rapport à 2022 (8 adhérents) et une augmentation du nombre des membres associés (+15 adhérents).

Concernant le collège des membres partenaires, il est défini statutairement et invariable de ce point de vue avec la participation de :

- Chambre d'Agriculture France
- La Coopération Agricole
- FNSEA
- Jeunes Agriculteurs

2. L'Assemblée générale

L'Assemblée générale s'est réunie le mardi 13 juin 2023 pour approuver les comptes de l'année 2022 et faire le bilan d'activités de l'année 2022.

Le Conseil d'administration de l'IFOCAP a été, conformément aux Statuts, élu pour 3 ans pour chacun des collèges lors de l'assemblée générale de 2021 :

- Collège des adhérents individuels (membres actifs) : 8 représentants
- Collèges des structures adhérentes (membres associés) : 4 représentants
- Collèges des membres partenaires : 8 représentants soit :
    - FNSEA = 2
    - JA = 2
    - APCA = 2
    - Coopération Agricole = 2

La liste des administrateurs élus en 2021 est la suivante :

Collège des Membres Partenaires	Collège des Structures adhérentes	Collège des Adhérents individuels
APCA : - **Philippe NOYAU** -	*CCMSA :* **- Philippe PANEL**	- **Stéphane AUROUSSEAU** - **Marie-Thérèse BONNEAU** - **Aurélien CLAVEL** - **Philippe DAUBIGNE** - **Patrice DURAND** - **Jean-Michel HAMEL** - **Christiane LAMBERT** - **Nicolas SARTHOU**
Coopération Agricole : **- Christophe CHAVOT** **- Thierry DUPONT**	*FNPL :* **- Gilles DURLIN**	
FNSEA : **- Laurent PAILLAT** **- Jérôme VOLLE**	*SERVICE DE REMPLACEMENT* **- Marc SPANJERS**	
Jeunes agriculteurs : **- Quentin Le GUILLOU** **- Pierrick HORREL**	*UNMFREO* **- Odile DEJEAN**	

A l'occasion de l'Assemblée générale en 2023 était invité Joris THIEVENAZ, professeur d'université en sciences de l'éducation pour accompagner la réflexion des équipes IFOCAP sur le triptyque VOIR-JUGER-AGIR qui forme la doctrine pédagogique de l'ifocap.

Les discussions ont montré toute l'importance de l'expérimentation, de l'apprendre par le faire, ce que John DEWEY auquel Joris THIEVENAZ a fait référence, appelle « l'enquête ».

A l'occasion du 60ème anniversaire de la publication, en 1953, de « La Révolution Silencieuse » de Michel DEBATISSE, la troisième partie de l'assemblée générale était consacrée à une lecture croisée entre Jean SALMON, ancien responsable professionnel agricole, témoin lors de ses premières années d'engagement professionnel des transformations de l'agriculture française et Julie NEROT, jeune agricultrice dans la Nièvre.

Ce regard croisé a offert de considérer, sous le prisme de la lecture de la révolution Silencieuse ce qui depuis les années 50-60 a été acquis pour l'agriculture française et les agriculteurs mais également les combats qui restent à mener, les sujets qui sont datés, 60 ans après et ceux qui au contraire apparaissent encore d'actualité.

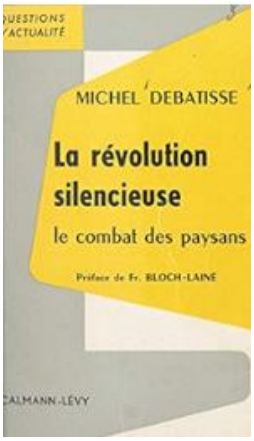

3. Le Conseil d'administration

L'IFOCAP est une association pilotée par un Conseil d'administration élu pour un mandat de 3 ans. Le Conseil d'administration élu en 2021 est présidé par **Stéphane AUROUSSEAU**. Ses vice-présidents sont :

- **Christiane LAMBERT**
- **Aurélien CLAVEL**.

Le secrétaire général est **Jérôme VOLLE** et le trésorier **Jean-Michel HAMEL**.

Au cours de l'année 2023 le Conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises les :

- 18 janvier
- 15 mars
- 10 mai
- 5 septembre
- 13 décembre.

4. Assemblée générale extraordinaire et modification des statuts

Le Conseil d'administration a proposé en 2023 que les statuts de l'ifocap fassent l'objet d'une relecture et que les modifications utiles à la dynamique du projet associatif puissent être proposées.

Un groupe de travail ad hoc s'est réuni à deux reprises qui a proposé au conseil d'administration les modifications suivantes :

- Possibilité de convocation par voie électronique aux instances ;
- Possibilité de voter à distance par voie électronique en assemblée générale ;
- Election des 15 administrateurs en assemblée générale sur candidatures libres et non plus par contingent par collège ;
- 5 administrateurs représentants le collège des adhérents partenaires au lieu de 8 antérieurement et référence à la CNMCCA en substitution de la Coopération Agricole ;
- Règles de vote aux instances sur la représentation de l'ensemble des adhérents à raison d'un adhérent une voix et non plus par collège ;

Une assemblée générale extraordinaire a été convoquée laquelle, sur 2ème convocation et conformément aux dispositions des statuts relative au quorum, a entériné les modifications proposées.

Les nouveaux statuts sont d'application immédiate et sont mis en œuvre dès le renouvellement du Conseil d'administration en juin 2024.

L'ACTIVITE GENERALE EN 2023

L'activité de l'Ifocap a connu un recul de son activité de formations durant l'année 2023 par rapport à l'année 2022. Cette dernière avait été marquée par l'impact de la sortie d'une période perturbée successivement par des grèves dans les transports, la crise des gilets jaunes et les confinements – déconfinement Covid 19.

L'Ifocap en 2023 a travaillé sur les 3 activités suivantes :

- La formation inter et intra organisations des responsables professionnels et des collaborateurs
- Les dispositifs d'accompagnement des organisations professionnelles agricoles
- La location des salles de réunion.

La baisse de l'activité formation de l'Ifocap en 2023 peut s'expliquer peut-être par un phénomène assez marqué de rattrapage constaté en 2022 de formations et de dispositifs d'accompagnement qui n'avaient pas pu être mis en œuvre sur les deux années antérieures qui n'a pas impacté l'activité en 2023. De plus, des évènements comme les grèves ont impactés négativement les formations lors du 1er trimestre 2023 avec notamment des reports voire des annulations.

L'année 2023 reste marquée par une saisonnalité importante en lien avec les cycles de productions agricoles. Si le début de l'année a malgré tout été assez peu actif, du fait des perturbations dans les transports, l'automne et l'hiver 2023 ont été plus actifs.

Pour autant cette saisonnalité se vérifie aussi pour les formations des collaborateurs alors que l'on pourrait s'attendre ou espérer un certain effet miroir sur cette activité avec une formation des collaborateurs plutôt sur les mois plus chargés pour les agriculteurs responsables dans les organisations. Cela est finalement assez peu le cas. Une réflexion a été engagée sur ce thème pour permettre de mobiliser davantage les collaborateurs sur des périodes marquée par les travaux agricoles et une plus faible disponibilité des responsables agricoles.

Sur la formation des collaborateurs on constate en 2023 une baisse moins que proportionnelle à la baisse d'activité globale de l'entité sur l'activité de formation malgré la réalisation de deux promotions d'animateurs en 2022-2023. Le nombre de jours de formation sur le DAS Métiers diminue ainsi de 11% sur l'exercice.

Cette diminution correspond à une baisse globale de la demande de nos clients historiques. Les besoins de certains réseaux sont présents et identifiés mais la mise en place de leur stratégie de formation auprès des collaborateurs et la mobilisation des responsables s'avère plus compliquée. Plusieurs sessions de formations programmées ont été annulées par défaut de recrutement dans les réseaux clients.

Sur la formation des responsables, nous avons dû faire face à des difficultés de recrutement ne nous permettant pas de constituer une promotion OMEGA pour l'année 2023-2024

Ce constat vient en opposition aux 2 promotions 2021-2022 et 2022-2023 qui étaient complètes. La formation Oméga répond à un véritable enjeu de montée en compétences des responsables professionnels dans les organisations dans un contexte important de renouvellement des générations.

Il a été engagé à la suite de cette difficulté un plan d'action précis pour retravailler les méthodes de communication, de recrutement, les points de blocage à l'inscription à notre formation phare qui répond plus que jamais à des enjeux auxquels les responsables agricoles font face.

Arnaud ROUSSEAU, président de l'ifocap et Arnaud GAILLOT, président de Jeunes Agriculteurs, à l'occasion de l'Assemblée Générale 2023 de l'ifocap signent une convention de partenariat.

Présentation générale des DAS en 2023

1. Qu'est-ce qu'un DAS

Dans le cadre des réflexions sur le projet stratégique de l'IFOCAP, il a été mis en place une analyse de l'activité par **D**omaine d'**A**ctivité **S**tratégique (DAS).

L'analyse des DAS permet de fixer des objectifs de développement et de considérer l'activité de formation non seulement de manière générale mais plus précisément par typologie de formations.

2. Les DAS retenus à l'IFOCAP

La typologie des activités est la suivante :

DAS	OBJECTIFS PRIORITAIRES	PUBLICS
Responsabilité	Développer les compétences prospectives / stratégiques en lien avec l'exercice d'un mandat	Agriculteurs responsables ou futurs responsables
Compétences de base	Acquérir des savoirs, savoir-faire, savoir-être fondamentaux et transversaux	Futurs agriculteurs (PPP) Agriculteurs sans responsabilité
Métiers	Développer des compétences techniques en rapport avec un métier	Futurs agriculteurs (PPP) Agriculteurs Collaborateurs, directeurs d'OPA Géomètres experts Agents territoriaux Enseignants IFEAP
International	Croiser les approches et s'ouvrir à d'autres contextes de responsabilité et d'engagement	Agriculteurs Responsables ou futurs responsables Enseignants IFEAP
Accompagnement de projet et ingénierie pédagogique	Accompagner, animer une réflexion, la construction d'un projet et/ou d'une stratégie	Agriculteurs, Responsables Animateurs, directeurs d'OPA
Observatoire	Capitaliser les observations et des enseignements sur l'exercice et les contextes de responsabilité	Administrateurs d'OPA Partenaires institutionnels

3. L’activité générale de formation en 2023

Le nombre de journées de formation diminue au cours de l’année 2023. Il passe de 253 J/F à 218 J/F en 2023 soit – 14%.

Le nombre de journées stagiaires diminue également en passant à 2 642 J/S en 2022 à 2 122 J/S en 2023 soit – 20%. La mobilisation s’est avérée plus complexe sur le dernier exercice cela se retranscrit dans les journées stagiaires avec des effectifs moindre sur les journées de formations.

Le nombre de journées de formation formateur suit une logique totalement proportionnelle aux jours de formations avec une diminution de 14% soit 320 J/FF en 2023 contre 371 J/FF en 2022.

Il est à relever que ces indicateurs étaient impactés par le chevauchement des formations Oméga pour les promos 2020-2021 et 2021-2022 notamment pour le voyage d’étude en 2022.

4. Répartition de l'activité de formation par domaines d'activité stratégique en 2023

D.A.S	2021			2022			2023		
	J/F	J/S	J/FF	J/F	J/S	J/FF	J/F	J/S	J/FF
Formation à la responsabilité	92	835	129	111	1301	197	85	881	147
Compétences de base	2	9	3	3	31	4	17	138	22
Métiers	38	381	53	88	1097	97	78	948	92
Accompagnement et ingénierie de formation	12	61	17	15	135	26	15	27	29
International	5	10	7	36	78,29	47	24	128,6	30
Observatoire (conférences, études économie de la formation, Territoires Apprenants)	5	0	6	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**154**	**1 295**	**216**	**253**	**2642**	**371**	**218**	**2122**	**320**

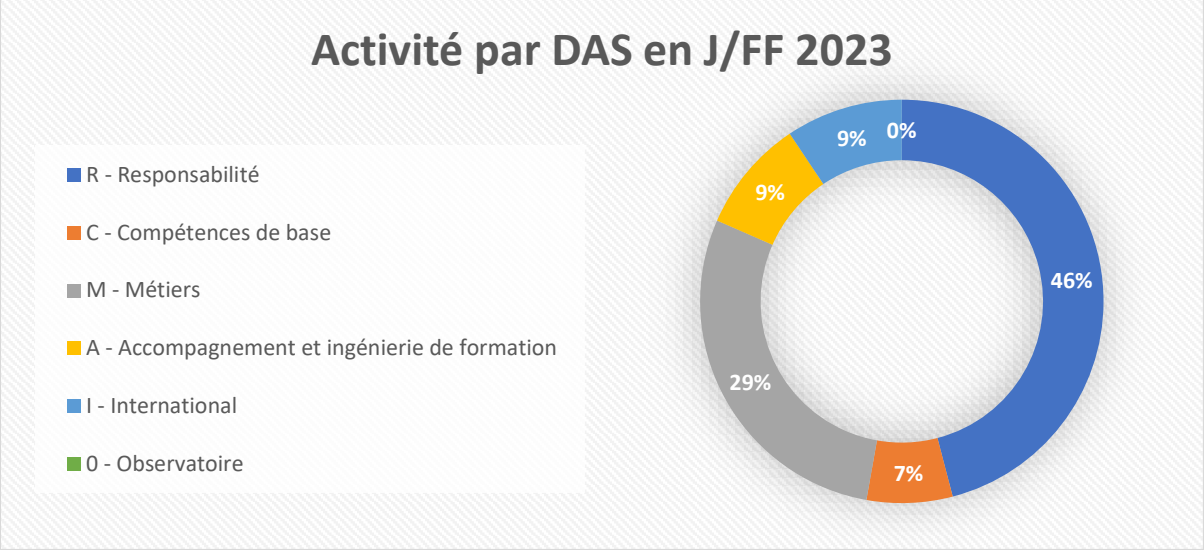

L'analyse de l'activité par domaines d'activités stratégiques laisse apparaitre en 2023 la reprise des formations en compétence de base avec 8 J/F en 2023 contre 3 J/F en 2022 ; ainsi que la stabilité dans la demande des dispositifs d'accompagnement. En revanche, l'ensemble des autres DAS connaissent une diminution tout particulièrement le DAS international (-32%) ainsi que la responsabilité (- 24%).

Le DAS Métier a connu une baisse de 11% contre 14% au niveau de l'ensemble de l'activité de formation. Cette diminution moindre s'explique en outre par la réalisation de deux promotions d'animateurs en parallèle ainsi que la capitalisation dans le cadre de la convention avec le Service de Remplacement France pour la formation des collaborateurs du réseau des SR départementaux et régionaux signée en 2022. Un catalogue de formation SR France a ainsi été constitué en partenariat avec SR France.

A l'occasion du Salon de l'Agriculture 2024, ifocap avait organisé un apéritif, sur le stand de Jeunes Agriculteurs ; l'occasion de réunir les adhérents et des anciens stagiaires de la formation Oméga.

5. L'offre « catalogue » de l'IFOCAP : les formations inter-organisations

Formations Catalogue	2021			2022			2023		
	J/F	J/S	J/FF	J/F	J/S	J/FF	J/F	J/S	J/FF
OMÉGA	20	168	40	25	290	43	21	252	43
AMENAGEMENT FONCIER	0	0	0	13	140	16	8	67	16
Autres Formations	0	0	0	2	6	2	3	12	9
Total formation catalogue	**20**	**168**	**40**	**40**	**436**	**61**	**32**	**331**	**68**

L'offre catalogue en 2023 est en léger recul par rapport aux années précédentes avec essentiellement la formation Oméga et les formations proposées en partenariat avec le GERAR aux géomètres experts et agents d'aménagement foncier.

- L'activité de **formation des géomètres et agents d'aménagement foncier** a été impactée par des annulations de formations planifiées en raison de l'absence d'un nombre de stagiaire suffisant au cours de l'année. En revanche, les sessions maintenues ont bénéficié dans l'ensemble d'un attrait avec des groupes de taille croissante par rapport à 2022.

  Le GERAR (syndicat des géomètres experts en aménagement foncier) avait cessé toute activité durant les années 2020 et jusqu'à fin 2021. Fin 2021 l'Assemblée du général a en revanche conduit à projeter une reprise d'activité qui s'est concrétisée en 2022 et 2023 avec la volonté de poursuivre en 2024.

- La **formation Oméga** en 2021-2022 a comptabilisé 12 stagiaires et la promotion 2022-2023 en a comptabilisé 13 alors que malheureusement aucune promotion n'a pu être constitué pour la saison 2023-2024.

  Le nombre de journées stagiaires est ainsi en baisse au titre de 2023.
  Pour rappel les données comptables et DAS sont présentées en base année civile alors que la formation Oméga est à cheval sur 2 années civiles.
  Nous avons donc dans les données présentées pour l'année 2023 les modules de janvier / février / mars / avril et mai de la promotion 2022-2023 et aucun module de novembre/décembre contrairement aux deux années précédentes.

- Dans les « **autres formations** » on retrouve des sessions à l'étranger. Nous avons en 2023 eu un voyage avec IFEAP à Bruxelles sur le même voyage que les OMEGA 2022-2023. Nous n'avons pas eu de demandes complémentaires sur cette offre au cours de l'exercice.

6. Les formations intra-organisations (groupes constitués)

Formations Groupes constitué	2021		2022		2023	
Organisations Professionnelles	J/F	%	J/F	%	J/F	%
Réseau des Jeunes Agriculteurs	5	4%	20	9%	14	7%
Chambres d'agriculture	6	5%	4	2%	0	0%
Réseau FNSEA	64	51%	70	33%	59	28%
Filières économiques	16	13%	23	11%	41	19%
Service de remplacement	12	9%	39	18%	32	15%
Autres organismes dont Crédit Agricole - CCMSA	24	19%	57	27%	40	19%
TOTAL	**127**		**213**		**186**	

La répartition des jours de formation se modifie sensiblement en 2023 avec un accroissement de la filière économique qui représente 19% des actions intra-organisations. Cette augmentation s'explique en partie par les retours positifs des formations réalisées en 2022 ayant conduit à un accroissement des demandes en 2023.

Les formations intra-organisations est stable pour le réseau JA et le réseau Service de Remplacement dotés respectivement de conventions.

En revanche, nous notons une diminution de 5 points pour le réseau FNSEA sur les formations intra-organisation ainsi qu'une forte baisse de la formation avec les autres organismes de -12 points. La part des autres organismes diminue en particulier à la suite du retard de réalisation dans la convention de partenariat avec l'AFDI.

Globalement la baisse est assez significative avec 213 jours de formations en formation inter-organisations en 2022 contre 186 jours en 2023 soit -13%.

L’activité de formation des élus agricoles

1. OMEGA

Après deux années consécutives affichant des promotions complètes et malgré la mobilisation du conseil d’administration et de l’équipe des collaborateurs, nous n’avons pas eu cette année assez d’inscrits pour conduire le cycle Oméga.

Nous avons mis à profit ce temps pour définir une communication valorisant les atouts de ce parcours de formation.

Une nouvelle vidéo a été réalisée pour mettre en avant la richesse de ce cycle de formation tant sur le contenu que sur le partage d’expériences du fait de la diversité des stagiaires en termes d’expérience (OPA, responsabilité), d’âge, de région d’origine ou encore de production. https://www.ifocap.fr/formation/cycle-omega/

Lors de la promotion 2022-2023, les ateliers de prise de parole en public avaient été filmés pour la réalisation d’un film documentaire par Juliette Steimer. « **La voix des champs** » a été diffusé en novembre 2023 sur France 3 et est encore disponible jusqu’au 17 juillet 2024 en streaming. Ce documentaire met en lumière la formation Oméga sur l’axe de l’expression orale et de l’affirmation de soi. Un très beau témoignage de la formation vue de l’intérieur.

Le dernier module du cycle Oméga est consacré aux épreuves de validation de la formation devant un jury. Une reconnaissance que les organisations professionnelles agricoles qui ont inscrit des stagiaires, célèbrent ensuite au sein de leur structure.

Quelques verbatims des stagiaires de la promotion 2022-2023 à l'issue de la formation :

2. Les formations « Communication »

En 2023 les formations sur la thématique de la Communication ont eu un franc succès. Au total 23 formations ont été réalisées entre janvier et décembre 2023, sur des angles divers :

→ Prise de parole en public,
→ Ecriture journalistique,
→ Réseaux sociaux,
→ Média training,
→ Communication en situations difficiles,
→ Communication interpersonnelle…

Les publics touchés sont également variés :

- Les **élus**, dans l'exercice de leur mandat et la représentation de leurs pairs, sont régulièrement en situation de prise de parole dans les médias ou face à des assemblées. Il leur est primordial de se renforcer constamment pour gagner en aisance et tenir des discours impactants.

- Certains **présidents et secrétaires généraux** ont fait le choix de privilégier des coachings individuels pour aller encore plus loin.

- Les **collaborateurs d'OPA** ont également bénéficié de ces formations, comme ils assurent une grande partie de la communication de leur structure : réseaux sociaux, animation d'évènements, publication d'articles…

Qu'ils soient comédiens, journalistes, community manager ou coachs, notre large panel de formateurs sur cette thématique a permis de répondre au mieux aux exigences de chacun des stagiaires. Ainsi, qu'il soit dans un contexte de début de mandat ou de manifestations, un élu formé repart avec des clés pratiques à appliquer dans son quotidien de responsable professionnel.

3. Les cycles de formation « école de responsables »

Nouveau format de formation avec le « Campus FNSEA »

Pour la deuxième année consécutive, la FNSEA a sollicité l'Ifocap pour organiser des formations sous un format « Campus de 3 jours » à l'attention principalement des Présidents et Secrétaires Généraux (PSG) des fédérations départementales.

Ce format Campus correspond à un « niveau socle » alternant des séquences en plénière et des ateliers en sous-groupe pouvant accueillir jusqu'à 45 participants par Campus. Dans les séquences en plénière sont notamment abordés l'histoire des organisations professionnelles agricoles et le fonctionnement de la FNSEA et de son réseau.

Les 3 ateliers proposés portaient sur :
- La gestion de projet
- La prise de parole
- Le rôle de l'élu dans l'animation d'une équipe

Ce format répond à plusieurs objectifs :
- Montée en compétence et culture commune ;
- Echanges entre pairs, renforcement du réseau ;
- Temps fort et convivialité.

2 Campus se sont tenus, l'un en novembre 2023 et l'autre en décembre 2023 et les retours sont très positifs tant sur le fond et la forme. Reste que la participation a été en deçà des objectifs de la FNSEA. 20 stagiaires ont été formés.

Ce premier niveau permet aux stagiaires d'identifier les compétences à renforcer dans le cadre de formations complémentaires plus approfondies.

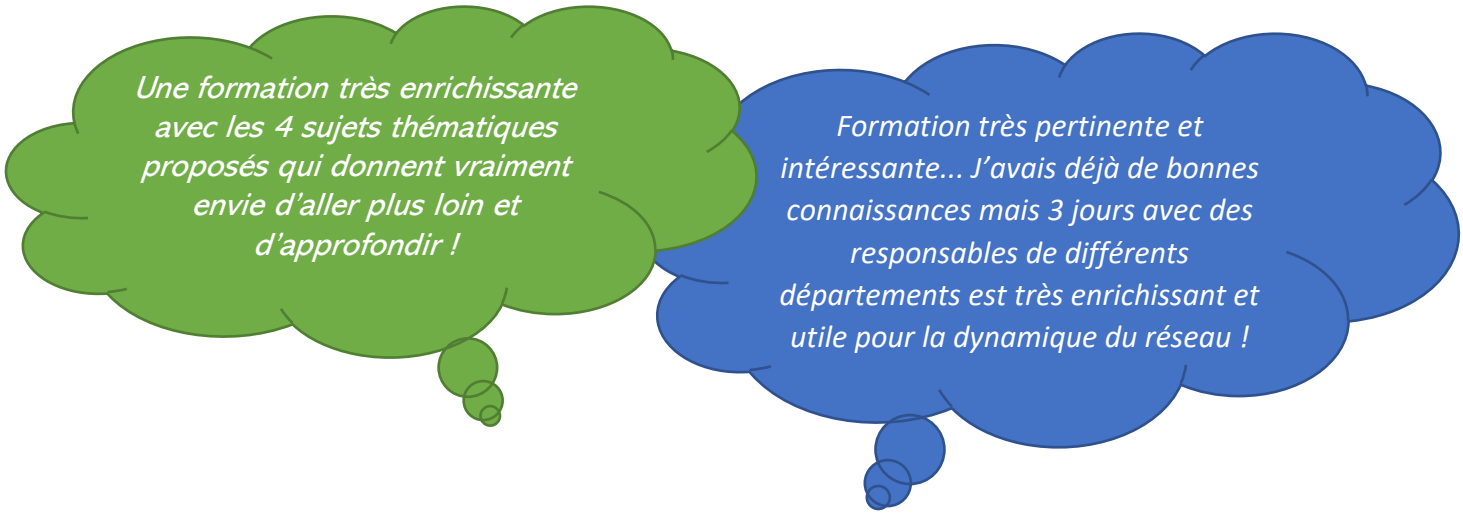

Le parcours « Ecole de responsables » sur le territoire

Le parcours « Ecole de Responsables » est un cycle de formation à destination des jeunes agriculteurs et agricultrices en perspective d'un futur engagement professionnel ou récemment élu.

Ce cycle est une opportunité pour disposer de premières clés de lectures et de compréhension de leur engagement ainsi que de méthodes pratiques facilitant leurs missions. Plusieurs thèmes sont ainsi développés :

- Apprendre à se connaitre et prendre sa place dans un groupe
- Initier un projet collectif et mobiliser les parties prenantes
- Animer des réunions de manière structurée
- Prendre la parole en public au sein de son organisation et à l'externe
- Savoir utiliser les réseaux sociaux pour optimiser sa communication (gagner en visibilité, mobiliser les adhérents sur des évènements agricole ou syndicaux, être relayés par la presse)

Des apports théoriques sont amenés, et transposés au sein d'ateliers pratiques sur un cas concret fil rouge du cycle « le projet de territoire » et avec des mises en situation. En complément des formateurs spécialisés, des experts apportent des notions fondamentales sur les thèmes comme le panorama des OPA, la PAC, des marchés agricoles, la macro-économie, le journalisme….

Pour renforcer la pédagogie, les stagiaires échangent avec des responsables aguerris qui viennent témoigner à partir de leur propre expérience.

Dans un cycle long de formation, le voyage d'étude, au-delà du renforcement de la cohésion de groupe, apporte une pédagogie complémentaire. Il favorise notamment l'ouverture et permet l'observation d'une dynamique territoriale. Il nourrit également les réflexions de groupe quant au rôle de responsables dans les organisations…

Durant l'hiver 2022 / 2023, l'Ifocap a accompagné un groupe issu de JA Charente Maritime.

Fin 2023, 2 parcours Ecoles de Responsables de 12 jours ont débuté :

- Un groupe de 12 jeunes de JA des Landes et JA Pyrénées Atlantique
- Un groupe de 10 jeunes de JA de la Vienne et JA Deux Sèvres

4. Les formations à la négociation

La négociation dans l'environnement agricole

Négocier, c'est chercher à bâtir des relations pérennes et mutuellement profitables dans un processus de concessions réciproques, en surmontant des intérêts souvent contradictoires.

Pour les agriculteurs et leurs organisations économiques, les négociations doivent permettre de répondre à de nombreux enjeux économiques et sociaux : rentabilité, viabilité (et vivabilité), transmissibilité des exploitations, et à terme renouvellement des générations.

Ces enjeux se heurtent à des obstacles de taille que sont les rapports de force déséquilibrés au sein des filières, les jeux de pouvoir des acteurs, ou encore les tentatives de manipulation, notamment dans le cadre de la commercialisation des productions.

L'évolution de l'offre de formation aux négociations à l'IFOCAP

Pour y faire face, l'IFOCAP propose depuis 2013 des formations aux négociations commerciales pour les organisations de producteurs (OP). Plus de 40 OP ont permis à près de 430 de leurs membres (éleveurs et salariés) d'y participer entre 2013 et 2020.

Depuis 2021, un cycle de 4 à 5 jours dédié à ces organisations bénéficie d'un financement intégral pour les éleveurs dans le cadre d'un appel d'offre de France Relance.

Sept cycles de formation ont été organisé pour différents types de filières/production (viande bovine, lait de vache et de brebis), dotant les éleveurs des fondamentaux pour construire leur proposition de vente et négocier les termes de la contractualisation dans le cadre des lois EGALIM.

Depuis l'automne 2022, et plus particulièrement en 2023, des OP ayant déjà formé une partie de leurs administrateurs ont exprimé des besoins sur des points particuliers. Des **offres de perfectionnement** ont été ainsi créées pour y répondre de manière plus spécifique :

- Un cycle de 3 jour de perfectionnement à la posture de négociateur, pour gagner en confiance et surmonter le complexe « col blanc contre bleu de travail » (2 cycles en 2023, un à venir en 2024) ;
- Un cycle de 2 jours au négociations avancées, pour revoir les termes du contrat avec son acheteur ;
- Un cycle de 3 jours de vente et négociation pour mieux valoriser ses productions ;
- Une journée de rappel des fondamentaux pour réajuster sa stratégie opérationnelle ;
- Un cycle de 3 jours de perfectionnement à la relation client, pour construire une offre de valeur et renforcer la contractualisation au sein de la filière.

Les perspectives

Concernant les négociations commerciales, le rôle des animateurs d'OP est déterminant, et une formation à destination de ces publics devra être proposée pour compléter notre offre.

Les agriculteurs étant amenés à négocier dans d'autres contextes, avec des parties prenantes diverses et variées, une formation de 2 jours pour mieux appréhender la dimension de la préparation, analyser les rapports de force, structurer de leur proposition de valeur et déjouer les tentatives de manipulation de leurs interlocuteurs.

Enfin, les retours d'expérience confirment l'importance des « piqures de rappel » en termes de formation aux négociations, pour maintenir et élever le niveau de compétence des individus et de l'organisation en la matière.

5. Les formations à l'international

Afdi (agriculteurs français et développement international)

Depuis 2022, l'Ifocap accompagne l'AFDI dans le cadre de son projet SEPOP « Services et Politique pour les OP », qui vise à renforcer les capacités politiques, techniques et opérationnelles des organisations de producteurs nationales de 3 pays d'Afrique de l'Ouest : Mali, Burkina Faso et Togo.

L'accompagnement s'articule en 3 phases alternant séminaires en présentiel au Togo et séquences d'approfondissement en distanciel. La première phase a été prolongée pour prendre fin à l'automne 2024.

Sur l'année 2023, 15 jours d'appui ont été dispensés :

- En séances de coaching bimensuelles avec les chargées de formation sur le thème de l'ingénierie de formation.
  Des dispositifs pilotes ont été mis en place en appliquant l'ensemble des étapes d'ingénierie.
  La CPF au Burkina Faso a travaillé un nouveau projet de formation autour de la « Gouvernance d'une coopérative ».
  La CTOP au Togo a consolidé le cursus de formation existant, « Jeunes responsables d'OP ».
  Le Mali n'a pas pu être accompagné comme espéré, l'AFD ayant coupé les aides au développement en début d'année, mettant ainsi fin à l'appui apporté par AFDI.

- Lors du Séminaire 2 à Lomé, chaque pays a pu présenter son projet pour le confronter aux avis des autres participants. Trois jours de formation ont ensuite été dispensées par Jean-Jacques Loussouarn sur le thème du Modèle économique de la formation. Situé dans le cadre de la pérennisation des dispositifs de formation, le séminaire a fait apparaître quelques enjeux majeurs qui pourraient être la base de l'accompagnement.

- La recherche d'une plus grande pérennité du financement des actions par le développement des financements et ressources internes aux pays.
- Le développement des activités de formation visant à un accès d'un public plus large et la maîtrise économique de ce développement d'activité.
- La maîtrise économique des actions réalisées par la mise en place d'outils de gestion efficaces.
- La démonstration des impacts (économiques, sociaux, territoriaux) des formations conduites par les plateformes en utilisant les logiques et outils de l'économie de la formation (au service de la gouvernance et des plaidoyers).

La phase 3 de l'accompagnement sera donc principalement consacrée à appuyer ces derniers aspects. Elle s'étalera entre avril et septembre 2024, afin de présenter le rapport final à l'AFDI au mois d'octobre.

Fert-Agri-agence

En cette année 2023, l'Ifocap a été sollicité par Fert pour réaliser deux missions de consultance à Madagascar :

- ***Août 2023*** *: Jean-Jacques Loussouarn* a réalisé l'Étude de l'impact économique de la formation et de l'insertion professionnelle agricole dans les collèges agricoles de Fekama à Madagascar.
  L'économie de la formation a été utilisée pour mesurer les effets économiques du dispositif. Cette approche permet de mesurer le retour sur investissement d'un tel dispositif en rapprochant les coûts et les bénéfices générés dans le temps.

- ***Décembre 2023*** *: Pascale Ract* a réalisé le Bilan prospectif de 10 ans d'actions de formation des leaders paysans du groupe Fifata (FFLP). Ce bilan a été mené dans le cadre du programme TransFert, cofinancé par l'AFD.
  L'objectif principal de cette mission était d'accompagner un consultant malgache à analyser les données recueillies en régions, d'apporter son regard et ses conseils à l'équipe locale sur le volet pédagogique des actions et contribuer au renforcement des équipes de formateurs du groupe Fifata, d'accompagner FFLP et le groupe Fifata à faire un bilan et en tirer des enseignements pour la suite des actions de formation leaders.

L’activité de formation des collaborateurs d’OPA

1. Accueillir les nouveaux collaborateurs

Le cycle de formation « Animateur syndical »

La promotion 17 de 2023-2024 a réuni 14 animateurs/conseillers syndicaux récemment recrutés en FDSEA ou FRSEA.

Cette formation permet à la fois de constituer un groupe, de l’intégrer dans une démarche de Groupe FNSEA et d’accueillir les nouveaux animateurs/conseillers syndicaux en créant une communauté de partage d’expériences

Les thèmes travaillés permettent de consolider les compétences clés pour les conseillers syndicaux.

Par ailleurs, outre les compétences travaillées, la formation est l’occasion pour les animateurs/conseillers syndicaux de réfléchir à leur propre engagement et d’être force de proposition et de structuration entre eux au service du réseau.

Le cycle de formation des nouveaux animateurs syndicaux s’organise autour de 6 modules de 2 jours sur les thèmes suivants :

→ S’intégrer au réseau FNSEA ;

→ La FNSEA et ses interactions ;

→ Travailler efficacement avec les élus ;

→ Développer sa communication orale ;

→ Participer à la relance syndicale (sur le terrain !) ;

→ Gérer son temps et ses priorités ;

Relance syndicale en Loire-Atlantique

Pour la première fois, le module 5 ne s'est pas tenu en salle mais sur le terrain. Les animateurs ont été accueillis par la FNSEA 44 pour faire de la relance syndicale, en binômes avec des élus.

Après quelques apports de contexte (cas concret Loire Atlantique – contexte agricole, historique, sujets du département, résultats du sondage des attentes des agriculteurs adhérents et sympathisants), chaque binôme a eu un temps de préparation pour que les élus présentent leurs « modes de relance » et qu'ils listent les types de réponses possibles face aux objections. Pendant le reste de la journée, 10 rendez-vous ont été réalisés auprès d'agriculteurs du département.

La « success story » de cette journée : 2 adhésions remportées et un chèque signé !

La nouveauté cette saison a également été de proposer deux modules d'approfondissement optionnels :

→ Gestion de projets

→ Communication digitale

2. Faire monter en compétence les collaborateurs

La formation des collaborateurs sur mesure : L'exemple de la formation des collaborateurs SR France

L'Ifocap est prestataire de formation pour SR France depuis plusieurs années sur un certain nombre de formations.

En 2021 SR France a souhaité ne pas s'engager dans la certification Qualiopi et a sollicité l'Ifocap pour assurer la gestion administrative de l'ensemble de ses formations.

Une convention de partenariat a été validée et signée en janvier 2022 par les 2 présidents de SR France et de l'Ifocap.

Cette convention prévoit que l'Ifocap assure désormais la gestion administrative des formations à destination des collaborateurs du réseau SR France (formations sur les thématiques gestion et comptabilité, Gestion des ressources humaines, utiliser les outils du réseau, gestion de la paie, etc…).

Ainsi les conventions de formations, les contrats formateurs, les convocations, les évaluations ainsi que l'édition des certificats de réalisation et des factures sont désormais traités par l'Ifocap pour les formations réalisées pour les collaborateurs des SR départements et Régions.

En 2023, l'Ifocap a réalisé 13 formations pour près de 130 stagiaires collaborateurs du réseau SR France.

La nouvelle version du cycle RH initiée en juin 2022 et achevée en juin 2023 par l'Ifocap a été organisée autour 4 modules de 2 jours espacés d'une classe virtuelle de débriefing et d'un suivi individualisé à la demande des participants. Ce cycle repensé a donné pleine satisfaction aux stagiaires.

Cette année SR France a par ailleurs sollicité l'Ifocap pour un cycle « Droit du travail » constitué de 3 modules. Ce cycle a débuté en juin 2023 et s'est terminé en avril 2024.
SR France avait identifié une formatrice qui n'a pas totalement satisfait les stagiaires. Le choix a été fait de procéder à un changement d'intervenante à l'issue du premier module. La nouvelle formatrice proposée par l'Ifocap a su s'adapter aux besoins sur le fond et la forme et assurer la continuité du cycle.

En interne, le suivi de ces échanges est réalisé par Florence LOYER, fil rouge auprès de SR France et la gestion administrative par Sopie DIBI, assistant de formation l'Ifocap.

L'activité de formation des acteurs ruraux

AMENAGEMENT FONCIER – Formation des géomètres-experts et des agents territoriaux

Les formations en aménagement foncier, en partenariat avec le GERAR (Syndicat National des Géomètres Experts Aménagements Ruraux), se sont poursuivies sur l'année 2023.

Au programme, 7 thématiques ont été proposées en 2023 :

- Le bilan annuel du contentieux (1 jour)
- L'AFAFE au travers des instructions techniques de 2023 (2 jours)
- L'AFAFE en zone forestière et valeur vénale (2 jours)
- La maîtrise de la publicité foncière (1 jour)
- La posture du géomètre expert pour apporter l'adhésion (1 jour)
- Les baux ruraux et le fermage (1 jour)
- ECIR/ECIF avec périmètre – principes et instructions techniques (1 jour)

2 sessions (1 au printemps et 1 à l'automne) par thématique étaient programmées.

Le catalogue de formation a été diffusée auprès des géomètres experts et des agents territoriaux.

Bilan :

- La formation « *L'AFAFE au travers des instructions techniques de 2023* » a connu encore un fort succès, avec ses 2 sessions réalisées et 16 participants formés : même nombre de participants que l'année précédente
- La formation « *ECIR/ECIF avec périmètre* » qui n'avait pas eu lieu en 2022 s'est réalisée sur 1 session avec 9 participants
- 1 session sur 2 a été réalisée pour la formation « *La posture du géomètre expert pour apporter l'adhésion* » avec 8 participants : plus de participants qu'en 2022 où une seule session avait également été réalisée
- 1 session sur 2 a été réalisée pour les formations « *Le bilan annuel du contentieux* » avec 11 participants
- « *La maîtrise de la publicité foncière* » avec 7 participants : moins de personnes formées que l'année précédente qui avait connue 2 sessions chacune
- Les formations « *Les baux ruraux et le fermage* » et « *L'AFAFE en zone forestière et valeur vénale* » ont été annulées en 2023, faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

Le taux de satisfaction des formations en aménagement foncier 2023 est positif avec une note globale de 4,35/5.

Fin 2023, lors de l'élaboration du catalogue de formations en aménagement foncier pour l'année 2024, il a été décidé :

- D'ouvrir la formation « *La posture du géomètre expert pour apporter l'adhésion* » auprès des acteurs territoriaux, ces derniers nous faisant remonter leurs besoins de se former sur cette thématique. Cette formation était jusqu'alors destinée aux seuls

géomètres-experts. L'intitulé de la formation est devenu « ***Faire face à des publics difficiles et emporter l'adhésion en réunions publiques*** »

- De maintenir la formation « *Les baux ruraux et le fermage* » malgré son annulation en 2023 et 2022, les participants nous ayant exprimé leurs besoins d'approfondir cette thématique
- De retirer la formation « *L'AFAFE en zone forestière et valeur vénale* » du catalogue et de réfléchir à un nouveau format et contenu
- De mettre en place une nouvelle formation sur le thème de la politique agricole commune et ses mesures environnementales (besoins exprimés par nos participants)

7 novembre 2023, séminaire de la Communauté pédagogique de l'ifocap réunissant tous les formateurs et intervenants ifocap ; un temps de partage et de construction en collectif.

L’activité d’accompagnement

1. Les séminaires de réflexion

Nos modes d’accompagnement

Du développement des compétences individuelles au développement de l’intelligence collective, les interventions de l’ifocap couvrent les champs du projet stratégique jusqu’à la visée opérationnelle.

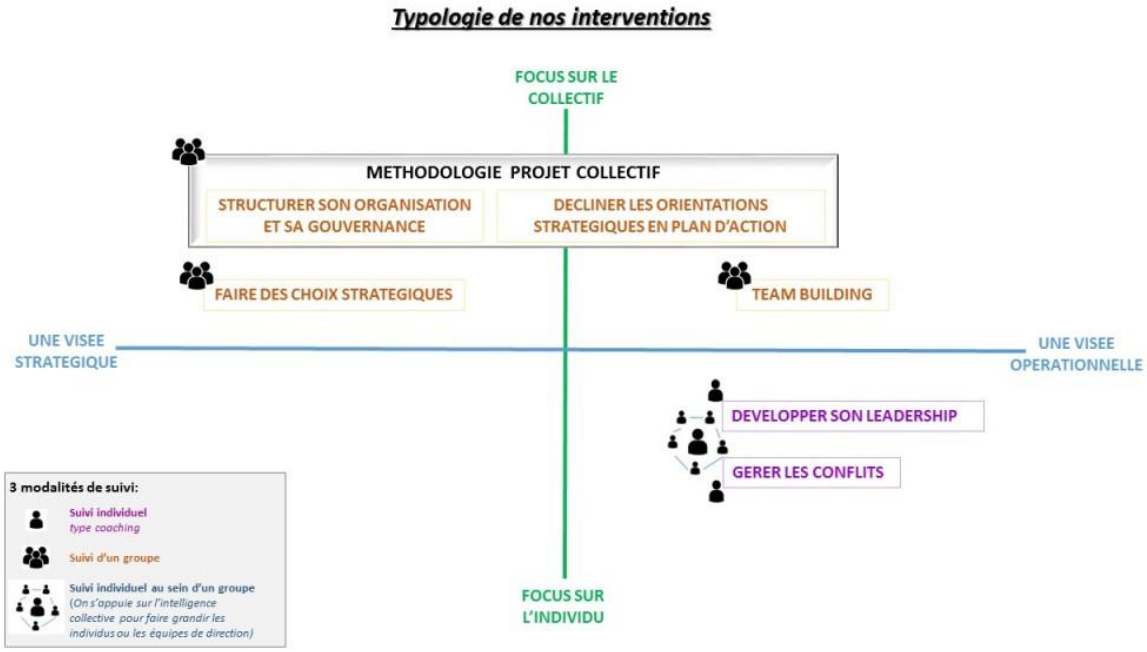

L’ifocap accompagne les organisations et les collectifs, dans une posture de facilitateur et d’animation des collectifs, pour contribuer à l’émergence, à la définition à la formalisation d’un projet.

Le séminaire est une étape, un moment fort, précédé selon les besoins d’une phase de diagnostic avec des entretiens des parties prenantes, internes et/ou externes.

L’ifocap organise, sur-mesure, l’accompagnement adapté. Les méthodes mises en œuvre et les outils de diagnostics proposés sont ajustés aux besoins et aux enjeux. La co-construction est un maitre mot dans les dispositifs d’accompagnement proposés afin de respecter pleinement la culture de l’organisation.

L’accompagnement stratégique

Les sollicitations de nos clients en matière d’accompagnement stratégique ont concerné cette année soit des publics constitués essentiellement d’élus soit des publics mixtes associant élus et collaborateurs.

Le travail conduit lors de ces séminaires a pour objectif de définir la stratégie de la structure commanditaire le plus souvent à horizon 3-5 ans. La démarche proposée adaptée à la demande comporte des séquences de capitalisation sur l’histoire, sur les acquis et des séquences de diagnostic (photo de la situation présente) primordiales pour se projeter.

Les bases étant posées, les participants dans le cadre d’ateliers créatifs dessinent une vision, la partagent, l’amendent, la valident pour ensuite la traduire en axes stratégiques. (Ex : Développer le rayonnement de l’OPA, Investir les administrateurs, Augmenter le nombre d’adhérents…).

Ces séminaires sont aussi une vraie opportunité de renforcer la cohésion du groupe et de lancer ou relancer une dynamique de projet.

Selon le client, ces réflexions sont conduites à l’échelon d’un département, d’une région ou d’une filière.

L’accompagnement opérationnel

On distingue l’accompagnement opérationnel de l’accompagnement stratégique qui comme son nom l’indique a pour ambition de définir la mise en œuvre concrète de la stratégie. Il s’agit donc d’une étape complémentaire qui se traduit par l’établissement d’un plan d’action précis.

Pour chaque axe stratégique, les participants sont accompagnés pour préciser comment chaque objectif va être atteint, quelles sont les ressources nécessaires (humaines, financières, matérielles), qui pilote et quelles sont les échéances.

L’accompagnement opérationnel inscrit clairement dans une dynamique de projet.

Les rendus et résultats, le suivi de la feuille de route (Guillaume)

A l’issue de nos séminaires, les organisations repartent avec un plan d’action.

Il est essentiel que celui-ci soit suffisamment détaillé, avec des objectifs clairs, des échéances définies, spécifiant les missions de chacun et les livrables à fournir, afin de maximiser l’impact de chaque action.

Un suivi régulier et externalisé favorise la production de rendus intermédiaires ainsi qu’une avancée progressive des dossiers. Une simple prise de hauteur permet alors d’évaluer l’évolution et la pertinence du projet.

Objectifs, échéances, missions, livrables, suivi intermédiaire et prise de hauteur semblent être les clés de la réussite d’un plan d’action.

En 2023, 2 organisations s'étant engagées dans un accompagnement suivi par l'IFOCAP ont ainsi bénéficié de résultats probants : des livrables concrets à l'impact significatif sur leur fonctionnement.

Ainsi, en juin 2023, c'est la région BFC qui présentait les avancées du projet Profilait, visant à la mise en place d'une filière « protéines de proximité » pour la filière laitière. La coordination régulière de 10 acteurs du monde agricole durant près de 3 ans a abouti à des livrables (fiches techniques à destination des professionnels, proposition de contrat cadre) et des perspectives exploitables pour d'autres filières et/ou régions.

Une organisation syndicale ayant également fait ce choix de suivi en 4 temps, a pu valider l'atteinte du tiers des objectifs à un tiers du mandat, avec des actions observables à l'effet concret. Le suivi du plan d'action est en cours jusqu'à l'automne 2025.

A contrario, une autre organisation syndicale a préféré un séminaire unique pour les 18 mois de mandat restant, et le constat est plus mitigé : le séminaire a insufflé une dynamique très positive, et les premiers résultats ont été atteints. Néanmoins, après 6 mois, le soufflet retombe peu à peu : un objectif semble trop ambitieux, les autres souffrent de plans d'actions imprécis. Début 2024, le séminaire de lancement du nouveau mandat permet de faire le constat : 1/3 des actions ont abouti. Un suivi intermédiaire aurait permis de maintenir la dynamique, de réajuster le plan d'action, s'assurant davantage d'avancer vers les objectifs fixés.

2. Les accompagnements au projet stratégique en formation action

Le dispositif de formation action – en quoi cela consiste ?

La formation action est une modalité pédagogique se basant sur l'action, et dont la finalité est d'acquérir des compétences.

Il s'agit de partir d'un problème ou d'un projet pour l'individu ou son collectif, qui servira de fil rouge à la formation. Les participants travaillent sur des situations concrètes visant à l'avancée de leur projet et la résolution de leur problématique, en produisant un rendu observable. Ces temps de travail sont complétés par des temps réflexifs pour formaliser les apprentissages et ancrer les acquis.

Séminaire de réflexion et formation action : quelles différences ?

A la différence d'un séminaire, où l'on vise principalement à l'avancée du projet, la formation action vise l'acquisition de compétences par l'action. Ce sont les situations de travail auxquelles on invite les participants à se confronter en formation, en les dotant des compétences utiles à leur résolution.

« L'action comme support au transfert de compétences »

Une compétence est un savoir ou un savoir-faire mobilisé en situation.

L’action devient ainsi un moyen d’expérimenter des méthodes et outils adaptés à la résolution des problématique rencontrées, mobilisable dans différentes situations rencontrées par les participants.

S’appuyer sur le conceptuel de VIVEA et sur la plus-value de notre travail d’ingénierie sur le sujet. Approche accompagnement et formation – compétence à l’IFOCAP

La formation action est une modalité pédagogique financée par VIVEA selon un ensemble de critères précis.

De nombreuses organisations font appel à l’IFOCAP pour coconstruire des actions visant à répondre à leurs enjeux, tout en cherchant à maitriser leur financement.

L’IFOCAP a engagé en 2023 un travail d’ingénierie pédagogique visant à déterminer les situations pour lesquelles cette modalité peut répondre aux besoins des organisations, afin de proposer à celles-ci un dispositif de formation capable de répondre à ces enjeux, tout en bénéficiant d’un financement de la part de VIVEA.

L’équipe pédagogique a défini le contexte dans lequel cette modalité peut s’appliquer, clarifié les objectifs, établi une méthodologie alternant la pratique et les temps réflexif, en proposant les outils adaptés à chaque étape, ainsi que les modalités d’évaluation spécifiques.

Intelligence collective, atelier de travail.

L'observatoire–Les Mardis de l'ifocap, saison 8

Pour cette saison, nous avons voulu **privilégier la présence des participants au 6 la Rochefoucauld**, après plusieurs saisons de distanciel et de mixte présentiel-distanciel. Une connexion à distance était toutefois proposée pour les groupes qui s'étaient constitués dans les territoires pour y participer.

Nous y avons retrouvé ces temps privilégiés d'échanges avec les intervenants experts et témoins et la convivialité autour du buffet offert après les conférences.

Mardi de l'Ifocap du 14 mars 2023

Le nombre de participants reste toutefois relativement faible pour l'ensemble des Mardis. Hormis les stagiaires Oméga, trop peu de responsables professionnels étaient présents au 6 de la Rochefoucauld à l'occasion des Mardis de l'ifocap à l'exception d'une dizaine de fidèles réguliers. Quant à la connexion à distance, nous avons constaté une demande majoritaire pour des connexions individuelles. Peu de groupes constitués ont participé aux conférences. Nous avons toutefois eu à plusieurs reprises des groupes de l'Isère et de Saône et Loire.

Nouveauté de la saison ! La présence de journalistes au sein du public. Ceci grâce à notre collaboration avec l'agence de communication RDN Ressources de la Nature. L'Ifocap a pu ainsi être citée dans la presse et sur les réseaux sociaux.

Chaque Mardi de l'Ifocap a fait l'objet d'un montage vidéo mis à disposition sur le site web de l'ifocap : https://www.ifocap.fr/ressources/

Le programme 2023 - 2024 des Mardis de l'Ifocap :

"L'état des finances de l'économie française"

10 octobre 2023

Pierre BLANCHET, Amundi Investment Institute.

- *L'état des finances française après 3 choces de l'économie mondiale et la perspective des risques financiers et géopolitiques. Quelle transition écologique possible dans un tel contexe ?*

" Face aux radicalités, quelle posture pour renoueur le dialogue ? "

12 décembre 2023

Apolline GUILLOT, Professeure agrégée de Philosophie, Rédactrice en Chef de la revue Philonomist

- *Renoncer au dialogue, sortir de l'instantané, la difficulté de la nuance.*

Gael BRUSTIER, conseiller politique et politologue français. Il est chercheur associé au Centre d'études de la vie politique à l'Université libre de Bruxelles.

- *Sources des mouvements de contestations et radicalités.*

“Face aux enjeux de la transition démographique, comment maintenir le dynamisme d’un territoire ?”

12 décembre 2023

Gérard-François DUMONT, Démographe et économiste, professeur à l’université Paris IV – Sorbonne, président de la revue Population et Aenir .

- *Les grands processus de la transition démographique à l’échelle mondiale et leur déclinaison au niveau d’un territoire.*

Quel avenir pour le rapport que l’homme entretient avec la nature ?

5 février 2024

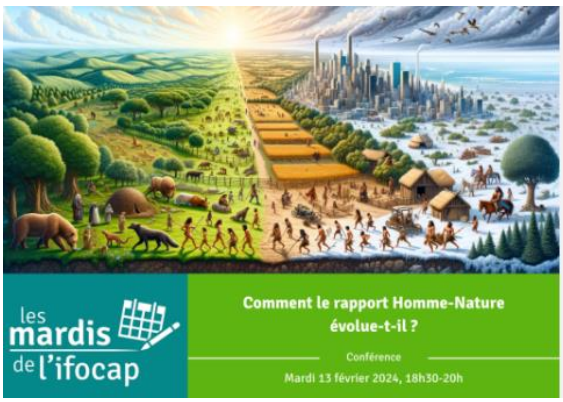

Valérie CHANSIGAUD, est une historienne des sciences et de l’environnement française. Ses travaux portent sur la perception de la nature par l'être humain.

- *Histoire de la relation de l’homme et de la nature, et perspectives*

Le parlement européen à la veille des élections

12 mars 2024

Jeremy DECERCLE, agriculteur en Saone et Loire, homme politique français et ancien syndicaliste. Il est président du syndicat Jeunes agriculteurs de 2016 à 2019, avant d'être élu député européen en 2019.

- *Présentation et fonctions du Parlement Européen.*

Olivier ROZENBERG, enseignant et chercheur en science politique à Sciences Po. Il est membre du Centre d’études européennes et de politique comparée (CEE).

- *Les forces politiques en présence au sein du Parlement Européen et analyse des évolutions marquantes.*

IA génératives : quels défis géopolitiques ?

9 avril 2024

Denis BONNAY : Agrégé de philosophie, Maitre de conférences à l'Université de Paris X Nanterre.

Julien NOCETTI : chercheur associé au Centre Russie / Eurasie et au Centre géopolitique des technologies de l'Ifri, enseignant-chercheur en relations internationales et études stratégiques aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan

- *Comprendre les IA et leur histoire, leur façon d'apprendre, leurs limites. Décrypter les possibles manipulations d'informations rendues possibles par les IA.*

Mardi de l'ifocap sur l'Europe : comprendre comment fonctionnent les institutions pour agir plus efficacement.

Campus Triangle

1. Campus Triangle, nouvelle filiale de l'Ifocap

La SARL Campus Triangle est un organisme de formation, créé en 2013, qui diffuse, auprès des coopératives agricoles, des parcours de formation comme, par exemple :

- **ATOUTS jeunes**, un cycle de 13 à 15 jours pour les jeunes agriculteurs et agricultrices.
- **ATOUTS performance**, des cycles sur mesures à destination des administrateurs

En 2023, Ifocap est devenu l'actionnaire unique de Campus Triangle dans le but de renforcer l'offre de formation auprès des acteurs de l'agriculture et répondre de manière plus performante aux enjeux d'avenir avec une complémentarité de l'offre de formation et une construction en synergie de la proposition de valeurs.

2. Le parcours ATOUTS jeunes

Le parcours de formation s'inscrit, le plus souvent, dans le projet global Jeunes mis en place par la coopérative.

Il a pour but

- d'apporter connaissances et ouverture sur les enjeux économiques agricoles,
- de fédérer le groupe autour de valeurs partagées,
- d'accompagner dans la réalisation du projet individuel d'exploitation,
- de faire (re)découvrir la coopérative et susciter la prise de responsabilité.

Atouts Jeunes repose sur 3 grands axes itératifs :

1. des **apports de connaissances professionnelles** : 4 jours de formations avec des experts reconnus (les stagiaires choisissent collectivement les thèmes experts selon une liste proposée) et une journée sur la gouvernance de la coopérative.

2. Une **ouverture sur l'extérieur** : territoire, Europe, Monde. Pour cela, Campus Triangle propose
    - 1 journée d'étude sur l'environnement de la coopérative avec une visite
    - Un voyage d'étude de 4 à 6 jours sur un thème défini par les stagiaires en début de formation
3. La **préparation d'un projet** visant la performance stratégique de l'exploitation à moyen terme, en lien avec la coopérative. Les jeunes sont accompagnés par des animateurs de haut niveau, pour la plupart d'anciens cadres dirigeants de coopératives agricoles). Chaque stagiaire présente, en fin de cycle, son projet auprès de la gouvernance de la coopérative.

3. Activité chiffrée en 2023

En 2023, Campus Triangle a formé 143 stagiaires pour un total de 2621 h.

- Fin de parcours en 2023 :
    - 3 cycles ATOUTS jeunes
    - 4 cycles ATOUTS performances
- Débutés en 2023
    - 8 cycles ATOUTS jeunes
    - 1 cycle ATOUTS performance

Développements et projets en cours

1. Certification Qualiopi Qualicert

Renouvellement des certifications QUALICERT et QUALIOPI

L'audit de renouvellement des certifications QUALICERT ET QUALIOPI a eu lieu les 19,20 et 22 février 2024 :

2,5 jours d'audit au cours desquels l'ifocap a, une fois de plus, prouvé ses engagements d'amélioration continue dans sa démarche QUALITE.

L'ifocap a obtenu les 2 certifications sans aucun écart, conformément au référentiel « *Des engagements certifiés pour la formation des actifs agricoles* » (Qualicert – Vivéa) et au Référentiel National Qualité (Qualiopi).

Les 2 certificats sont valables pendant 3 ans, jusqu'au 11 avril 2027.

La préparation de cet audit n'était pas moindre. Elle a mobilisé l'ensemble de l'équipe dans le cadre de son système de management de la qualité en interne :

- avec des revues de processus régulières, organisées en sous-groupes, pour vérifier la conformité de nos pratiques et outils internes avec les 2 référentiels,
- avec 2 revues de direction où toute l'équipe s'est réunie pour décider des points d'amélioration continue globaux à mettre en œuvre.

Après une année 2022 au cours de laquelle nous avions travaillé sur la structuration de notre système de management de la qualité, **l'année 2023 a été marquée par la mise à jour de process internes et la création de nouveaux outils de contrôle, de relevé d'anomalies et de propositions correctives/préventives.**

Taux de satisfaction des stagiaires

La Qualité ifocap, c'est aussi une forte satisfaction des participants à nos formations en 2023.

Tous les stagiaires sont systématiquement interrogés sur leur satisfaction. Il en résulte une note de satisfaction globale de 4,41/5 :

SGS

CERTIFICAT N° 9561 - Version 3

IFOCAP INSTIT FORMAT CADRES PAYSANS
6, rue de la Rochefoucauld
75009 PARIS

a obtenu la Certification de Services QUALICERT conformément au référentiel
Des engagements certifiés pour la formation des actifs agricoles - RE/VIV/4

Les caractéristiques certifiées essentielles sont les suivantes :
- Des formations construites à partir du recueil et de l'analyse des besoins du client
- Une offre de formation facilement accessible aux professionnels du secteur
- Des méthodes de formation adaptées aux attentes des stagiaires assurées par des formateurs et des intervenants compétents et pédagogues
- Une évaluation systématique auprès des stagiaires de la satisfaction et des acquis
- Un respect des procédures du financeur

Délivré le 12/04/2024
Valable jusqu'au 11/04/2027

Siham VIDARD
Présidente de SGS ICS

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES
Accréditation N°5-0018
Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr

QUALICERT est la Marque de Certification de Services de SGS ICS SAS
29, avenue Aristide Briand
F-94111 ARCUEIL Cedex
Téléphone +33 (0)1 41 24 86 54 - Fax +33 (0)1 41 24 89 96
www.fr.sgs.com/certification
SAS au capital de 200 000 € - RCS Créteil 403 293 103 – APE 7120B

NB : Ce certificat reste la propriété de SGS ICS. Il doit lui être restitué en cas de suspension ou de retrait

SGS

cofrac

CERTIFICAT N° 02681

VERSION 1

IFOCAP INSTIT FORMAT CADRES PAYSANS

6, rue de la Rochefoucauld
75009 PARIS

N° de déclaration : 11750502475
N° SIREN : 325697373

SGS ICS, organisme certificateur, atteste que l'organisme susmentionné est certifié :

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour la(les) catégorie(s) d'action concernée(s) :
Les actions de formation

Programme de certification :

- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences,
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail,
- Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail dans sa version en vigueur,
- Règlement de certification SGS ICS en vigueur

Certification prévue selon l'article L.6316-1 du Code du Travail
Délivré le : **12/04/2024**
Valable jusqu'au : **11/04/2027**

Siham VIDARD
Présidente de SGS ICS

Ce document comporte 1 page(s)

SGS ICS France
29, avenue Aristide Briand
F-94111 ARCUEIL Cedex
Téléphone +33 (0)1 41 24 86 54
Fax +33 (0)1 41 24 89 96

NB : Ce certificat reste la propriété de SGS ICS. Il doit lui être restitué en cas de suspension ou de retrait

2. Certification Oméga

La démarche de demande certification de la formation Oméga a été engagée en 2020. Cette démarche était un souhait partagé d'anciens stagiaires, du conseil d'administration de l'ifocap et de l'équipe pédagogique.

Nous pensons en particulier sur le sujet à l'engagement et à la détermination de Céline MAGINOT, ancienne administratrice de l'ifocap qui s'était fortement engagée dans la démarche aux côtés de Jérôme VOLLE, en charge du Comité d'Orientation pédagogique et de Pascale RACT, responsable pédagogique.

La démarche a abouti favorablement par décision de France Compétences en date du 26 avril 2024.

Cette certification au RS (Régime spécifique) de France Compétence est une reconnaissance tangible de notre engagement avec Oméga : « ***Développer le leadership et l'excellence collective dans les organisations agricoles et rurales*** » ! Ce titre même de la certification Oméga révèle l'ambition de former des leaders capables de mener à bien des actions collectives au sein des organisations agricoles.

Cette certification démontre que depuis des années nous sommes sur la bonne voie du développement des compétences des responsables professionnels au service de l'action collective et des organisations. **La certification atteste de la qualité et de la valeur de notre programme de formation et des compétences qu'il permet de développer.**
Oméga est un cycle de formation complet qui propose de développer à la fois des savoirs-être et savoir-faire pour assumer ses responsabilités professionnelles.

Oméga devient ainsi non seulement la seule formation nationale inter organisations professionnelles agricoles mais également la seule formation certifiée destinée à former les responsables et futurs responsables des organisations agricoles.

3. Learndash

En 2024, l'Ifocap s'est doté d'un nouvel outil digital : **Learndash**.

Avec ce nouvel outil, nous travaillons à la digitalisation de certaines de nos formations. Nos premiers chantiers concernent les formations Animation en magasin, Gestion de projet, Animation de réunion, Institutions françaises et européennes et Histoire des OPA.

Faire le choix du 100 % digital pour certaines formations permettra aux bénéficiaires empêchés par un emploi du temps contraint ou une mobilité réduite de se former à leur rythme, en autonomie et en asynchrone. Ce dispositif permet aussi d'améliorer, dans le cadre de certains parcours de formation, la complémentarité entre le présentiel et le distanciel.

Learndash est le nouvel espace de formation digital de l'ifocap, l'Espace Stagiaire 2ème génération :

- Plus accessible
- Plus convivial
- Plus ergonomique
- Et sur lequel les stagiaires vont pouvoir retrouver toutes les formations suivies avec ifocap.

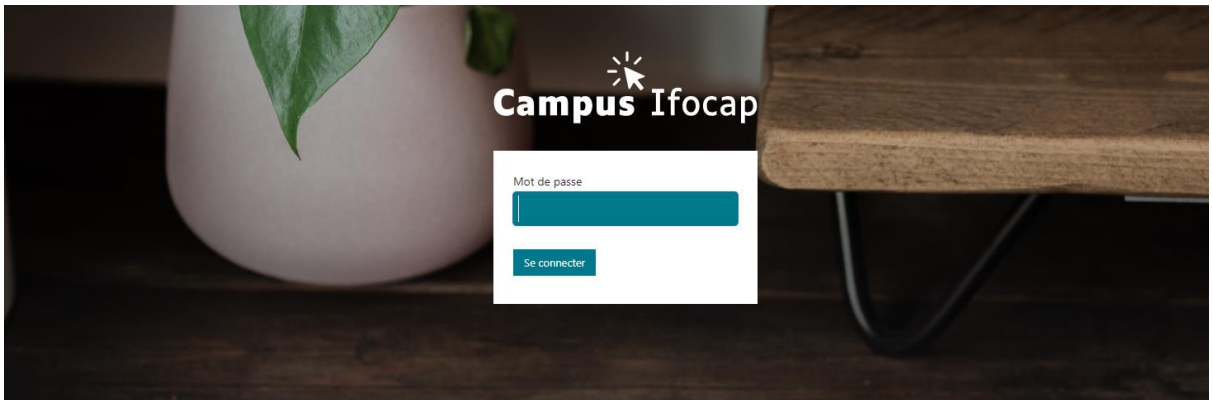

4. L'offre catalogue de l'ifocap

Parallèlement à son activité de formation sur mesure, l'Ifocap analyse le besoin de proposer des offres de formation catalogue. L'objectif est de valoriser les thèmes sur lesquels les besoins de montée en compétences sont particulièrement fort auprès de nos partenaires et de faire une proposition de formation intra mais aussi inter-organisations sur ces thèmes.

A ce jour, sont disponibles les formations :

- **Optimiser la relation élu et collaborateur** : le travail entre un élu et un salarié d'une organisation possède ses spécificités.

  Pour que la relation de travail reste harmonieuse et efficace, l'Ifocap propose une formation pour doter les participants de solides compétences organisationnelles et de communication.

- **Animation de réunion** : organiser, préparer, animer et conclure une réunion productive est le but de tout manager.

  Cette formation donne les clés pour permettre à tous les participants d'améliorer toutes les étapes d'une réunion utile et efficace

- **Omega** : le cycle historique de l'Ifocap propose un développement global du stagiaire.

  Avec 24 jours de formation, les participants auront la possibilité de développer leurs compétences organisationnelles et de leadership. Des modules liés à la connaissance de soi et de ses valeurs alternent avec des modules axés gestion de projet.

A terme, l'Ifocap souhaite conserver son expertise à dispenser des formations sur mesures, mais aussi se doter d'un catalogue pour répondre rapidement à des demandes sur des sujets récurrents. Toutes les formations catalogue proposées par ifocap sont disponibles sur www.ifocap.fr

C'est dans cette logique qu'est proposé depuis 2023 le **FORUM FORMATION ifocap**.

Le **FORUM FORMATION ifocap**, ce sont des formations de 2 jours proposées en inter-organisations, à l'ifocap. Chaque participant peut choisir la formation qui lui correspond et la suivre sur 2 jours. Le FORUM FORMATION a été lancé en 2023. Il n'a malheureusement pas réuni assez de participant. Nous sommes pourtant convaincus que cette formule, cette proposition, répond à un vrai besoin. Elle est donc réédité en 2024 les 25 et 26 septembre et les 5 formations proposées sont finançables par Vivéa.

Le **FORUM FORMATION ifocap** a l'objectif de devenir un temps fort de formation et d'échanges permettant à des responsables professionnels de diverses organisations et de tous les territoires de se retrouver en même temps et de partager le soir entre les 2 jours de formation un temps puissant de convivialité et de partage inédit dont ils se souviendront.

5. La communauté pédagogique

La Communauté pédagogique de l'ifocap, c'est l'ensemble des formateurs et experts avec lesquels nous travaillons et qui font l'ifocap et la qualité de sa pédagogie.

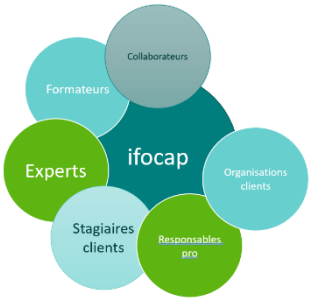

Nous sommes extrêmement fiers d'avoir reçu pour la première fois la communauté pédagogique de l'Ifocap le 7 novembre 2023. Au total, 22 formateurs et 10 collaborateurs de l'Ifocap étaient présents, avec également les animateurs de Campus Triangle. Campus Triangle est un institut de formation ayant rejoint l'Ifocap cette année ; notre collaboration est amenée à s'intensifier au cours des prochains mois.

Au menu de cette demi-journée : travail collaboratif et convivialité avec l'ordre du jour suivant :

- Un déjeuner collectif dans la salle Michel Debatisse, qui accueille généralement les formations de plus de 25 personnes.
- Des ateliers en intelligence collective, avec une attention à réunir ceux qui ne se connaissaient pas encore, autour des sujets suivants :
    - La vision de l'Ifocap
    - Des thématiques opérationnelles
        - la communication
        - le partage de bonnes pratiques et l'amélioration continue
        - la propriété intellectuelle
    - Un apéritif dinatoire sous le signe de la convivialité et des rencontres.

Ces rencontres, dédiées à la communauté pédagogique, seront renouvelées tous les ans.

Nous le savons : le maintien de la dynamique et de la participation à nos formations dépend de l'engagement de nos experts et formateurs. La structuration et l'animation de notre communauté pédagogique est donc un axe stratégique que nous allons poursuivre en 2024.

6. La communication

Pour assurer la communication de nos activités de formation, location de salles et lieu de ressources, auprès du public, nos communications peuvent être de différents ordres selon nos domaines d'intervention :

- Promotion de nos actions de formation et ingénierie de formation : qu'il s'agisse de formations catalogues ou de prestations auprès des groupes constitués, la communication est indispensable pour promouvoir les contenus et modalités de nos formations ;

- Promotion des conférences des Mardis de l'Ifocap : les conférences des mardis représentent un réel apport à la formation et la réflexion et il est nécessaire de communiquer sur les contenus des conférences en amont et en aval pour capter une plus large audience.

- Information sur nos actualités et vie associative, dans l'objectif de tenir nos partenaires informés de nos formations, notre agenda, nos innovations…

Différents canaux sont utilisés pour promouvoir les activités de l'Ifocap :

- Le site de l'IFOCAP : C'est un espace de ressources et d'information.

- L'onglet « à la une » permet de tenir nos publics informés de toutes nos actualités de la semaine, du mois ou à venir.

- L'onglet « ressources » regroupe toutes les conférences des Mardis de l'IFOCAP avec le détail des intervenants, la date l'horaire.

- Le site comprend également les formations proposées par l'IFOCAP et les informations relatives aux locations des salles.

- Les campagnes de Mailing sont utilisées en particulier pour les invitations aux Conférences des mardis de l'ifocap ou pour transmission de l'InfoCAP adressé à un peu plus de 2000 destinataires : organisations professionnelles agricoles, partenaires et anciens stagiaires.

- L'ifocap utilise également les réseaux sociaux pour communiquer et en particulier Facebook et Linkedin.

L'ACTIVITE DE SERVICE DE LOCATION DES SALLES

1. Bilan

Nombre de jours d'occupations des salles						
SALLES	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**Comparaison 2022/2023**
ROSERAIE (Salle 1)	116,5	53	73	127	111,5	-12%
FONTAINE (Salle 3)	97	28	32	73,5	98	33%
VERANDA (Salle 5)	52,5	24	36	65,5	69,5	6%
TERRASSE (Salle 1er étage)	114	65	98	117	130,5	12%
Michel DEBATISSE (Salle de conférence)	105,5	67,5	81,5	90,5	121	34%
Petit salon	97	32	24,5	54	68,5	27%
SOURCE (RDJ gauche)	82,5	31,5	41	54,5	82	50%
JARDIN (RDJ droit)	89	39	57	57	66,5	17%
Autres locations	2,5	1	0	3	0	
Total salles	**757**	**341**	**443**	**642**	**747,5**	
Chiffre d'affaires	**201 369 €**	**96 338 €**	**134 244 €**	**183 358 €**	**209 539 €**	26 181 €
Taux occupation	**43%**	**19%**	**24%**	**34%**	**32%**	
Comparaison C.A	**-3%**	**-52%**	**39%**	**37%**	**14%**	

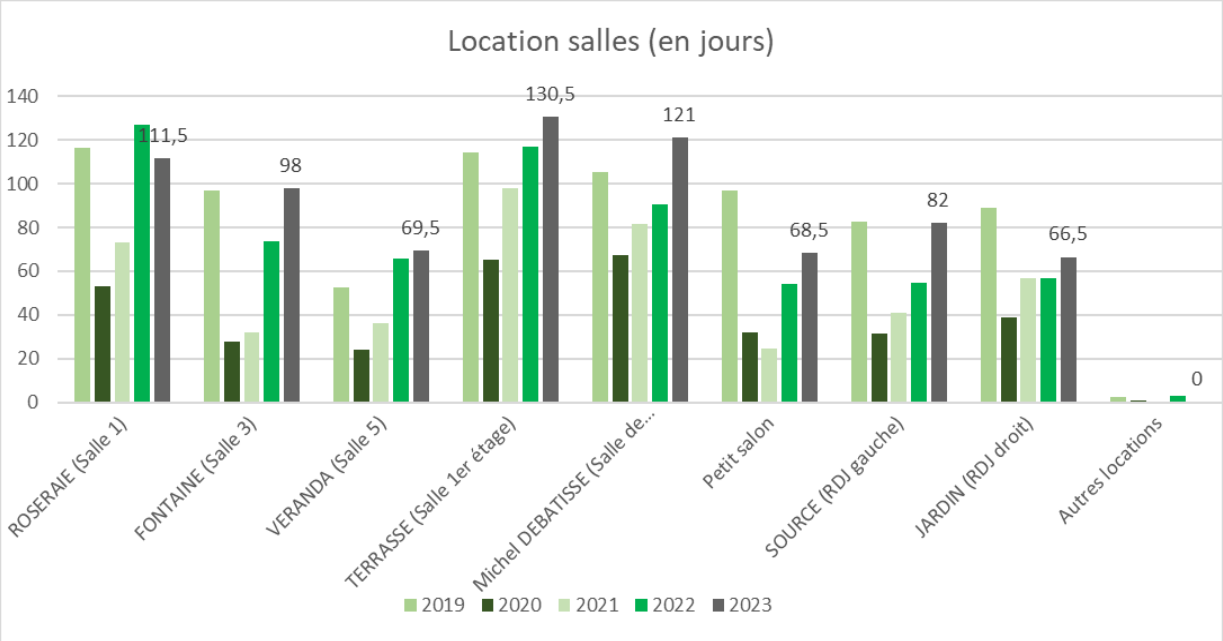

Le chiffre d'affaires de l'activité de location des salles en 2023 est légèrement en dessous des estimations souhaitées de 10K€. Le chiffre d'affaires est en augmentation par rapport à l'année précédente (+26 181 €).

Le taux d'occupation pour certaines salles s'accroît notamment pour la salle Source dont le taux d'occupation a augmenté de +50%, la salle Michel Debatisse avec +34% et +33% pour la salle Fontaine, la salle "Petit salon" voit une belle progression avec +27%. Nous notons au cours de l'exercice un léger recul de l'occupation de la salle Roseraie avec -12%. Le taux d'occupation n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant la crise sanitaire mais demeure stable entre 2022 et 2023.

Perspectives 2024

Nous avons réalisé la signature de plusieurs conventions avec des clients apportant un grand nombre de journées de location notamment GCR Organisation (environ 400 jours/an) et Kahler Communication (environ 100 jours/an). Ce dernier est un partenariat que nous avons conclu grâce à la plateforme Kactus.

Le dynamisme des réservations par ce nouveau vecteur se confirme sur 2024 dans le prolongement de l'exercice 2023.

Nous constatons désormais plusieurs demandes hebdomadaires nous permettant de diversifier et fidéliser notre portefeuille clients.

Nous pensons réussir en 2024 à retrouver un taux d'occupation d'avant crise avec une fidélisation et une sécurisation de comptes avec des réservations conséquentes.

Dans les perspectives il faut également relever la réflexion engagée par Cafrar pour aménager les espaces de bureaux et les salles.

Le constat est fait en effet que le bâtiment dispose de peu d'espaces de vie. L'objectif est de créer ces espaces de vie partagés. La mission de cette réflexion a été confiée au cabinet Dynamic Work Place. La réflexion a été engagée début 2024 et elle a associée l'ensemble des utilisateurs, collaborateurs ifocap, formateurs externes, locataires, occupants des salles, afin de faire un diagnostic de la situation.

Ce diagnostic permet d'identifier les attentes et le besoin de repenser certains aménagements au sein du bâtiment tant pour améliorer les conditions d'accueil et de vie que pour faciliter les accès, les logiques de circulation dans le bâtiment et la qualité des espaces de travail.

Au cours de l'année 2024 la réflexion se poursuit avec l'objectif d'une proposition d'aménagement et de conditions d'exploitation d'ici fin de l'année afin d'engager des travaux courant 2025.

3. L’aménagement des salles de réunion

L’IFOCAP - LE 6 LA ROCHEFOUCAULD - Hôtel de Sancy, dispose de 8 salles de réunion à disposition de ses locataires mais également à disposition des adhérents de l’IFOCAP, des organisations professionnelles agricoles ou des extérieurs en location.

Les 8 salles de réunion de l’IFOCAP

Salle « Debatisse »	70 personnes
Salle « Terrasse »	24 personnes
Salle « Roseraie »	18 personnes
Salle « Fontaine »	12 personnes
Salle « Petit Salon »	12 personnes
Salle « Source »	20 personnes
Salle « Jardin »	20 personnes
Salle « Véranda »	20 personnes

Toutes les salles du 6 LA ROCHEFOUCAULD sont équipées du WIFI, d’un paperboard, d’un écran de projection ou d’un vidéoprojecteur ainsi que d’un dispositif d’enceintes branchées.

La salle “LE PETIT SALON”, est désormais équipée d’un écran mobile de projection, doté d’une caméra, permettant ainsi de lui donner des réelles fonctions de salle de réunion avec la possibilité de faire des visioconférences. Depuis cette installation son taux d’occupation ne cesse de s’accroître. Une borne Wifi a été ajoutée à cette salle afin d’améliorer le débit lors des réunions en visioconférences.

Nous avons également effectué des travaux en salle Roseraie avec la mise en place d’une moquette plus claire, rendant cette salle encore plus lumineuse.

Nous avons équipé toutes les salles de poubelles en matière recyclable distinctes permettant de faire le tri des déchets recyclables / non recyclables.

La mise en avant de la marque **6 LA ROCHEFOUCAULD - Hôtel de Sancy** en faisant appel à la société “Beconcepts”, est toujours en cours de travail et de finalisation sur la proposition d’un livret de présentation du lieu et de fiches techniques de présentation des salles.

Des chevalets, des stylos et des bloc papier estampillés « 6 La ROCHEFOUCAULD - Hôtel de Sancy » sont mis à disposition en salle lors de la venue des clients.

-

En 2023, les demandes de prestations de restauration (type buffet), ont fortement augmentées notamment en raison de la location de la salle “Petit Salon” pour permettre leur installation.

Concernant la plateforme KACTUS nous avons obtenu la note de 4.9 sur 5 avec un ensemble de commentaires élogieux tant sur la qualité de la prestation fournie que sur le lieu. Des gros groupes tels que ENGIE, Century 21 font partie de nos clients ainsi que le groupe GRDF qui vient de façon récurrente avec son propre dispositif de sécurité.

4.9 / 5

Nous avons équipé le jardin de tables et chaises Fermob réceptionnés en décembre 2022. Cet équipement est très apprécié par l’équipe IFOCAP, les locataires et les clients des salles qui ont profité des beaux jours pour prendre le déjeuner dans le jardin mais également pour y travailler avec le wifi accessible grâce aux nouvelles bornes.

L'EQUIPE DE L'IFOCAP

1. Le Conseil d'administration de l'IFOCAP

Le Conseil d'administration a été renouvelé pour 3 ans à l'occasion de l'Assemblée Générale du 8 juin 2021.

Président	Stéphane AUROUSSEAU
1ère vice-présidente	Christiane LAMBERT
2ème vice-président	Aurélien CLAVEL
Secrétaire général	Jérôme VOLLE
Trésorier	Jean-Michel HAMEL
Administrateurs	Marie-Thérèse BONNEAU
	Christophe CHAVOT
	Philippe DAUBIGNE
	Odile DEJEAN
	Thierry DUPONT
	Patrice DURAND
	Gilles DURLIN
	Pierrick HOREL
	Quentin Le GUILLOUS
	Phillipe NOYAU
	Laurent PAILLAT
	Phillipe PANEL
	Nicolas SARTHOU
	Marc SPANJERS

Ce Conseil d'administration est renouvelé, à l'occasion de l'Assemblée générale de 2024 pour un mandat de 3 ans.

2. L'équipe administrative

L'équipe administrative de l'IFOCAP a connu des changements au cours des derniers mois avec l'arrivée de 4 nouveaux collaborateurs qui sont encore en poste à ce jour.

01.09.2023

Florent ROTH – Formateur, directeur délégué Campus Triangle

Après une Licence en Management du territoire et des espaces ruraux et un poste de direction en FDSEA, Florent s'est formé à l'accompagnement de projet et au coaching.

30.10.2023

Naïm UJKAJ – Responsable pédagogique

Titulaire d'un Master des Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Naïm après une expérience de professeur des écoles a été responsable pédagogique à l'Industreet puis chef de projet Transformation pédagogique chez Galiléo.

21.02.2024

Sopie DIBI – Assistante formation

Titulaire d'une licence en droit, Sopie a découvert dans ses expériences le secteur de la formation et en particulier travaillé dans les OPCO AKTO (Services) et OPCO ATLAS (Services financiers et conseil)

15.04.2024

Morgane DIDIER – Chargée d'accueil et de communication

Après un Master 2 en Marketing digital obtenu en 2019, Morgane a débuté sa carrière en tant qu'assistante Marketing et communication dans une entreprise de service aux professionnels.

L'équipe administrative de l'IFOCAP au 1er juin 2024 est composée de :

Directeur	Laurent MINGAM
Responsable administrative et financière	Perrine BENEZET SZEKELY
Responsable pédagogique	Naïm UJKAJ
Formateur	Guillaume RAJAT
Formateur	Florent ROTH
Formatrice	Florence LOYER
Formatrice	Alice VILLEMIN
Chargée de développement	Laurence MATHIEU
Assistant formation	Sopie DIBI
Chargée d'accueil et relations clients	Angélique RIVIER
Chargée d'accueil et de communication	Morgane DIDIER
Agent polyvalent Services Généraux	Richard AUBOYNEAU

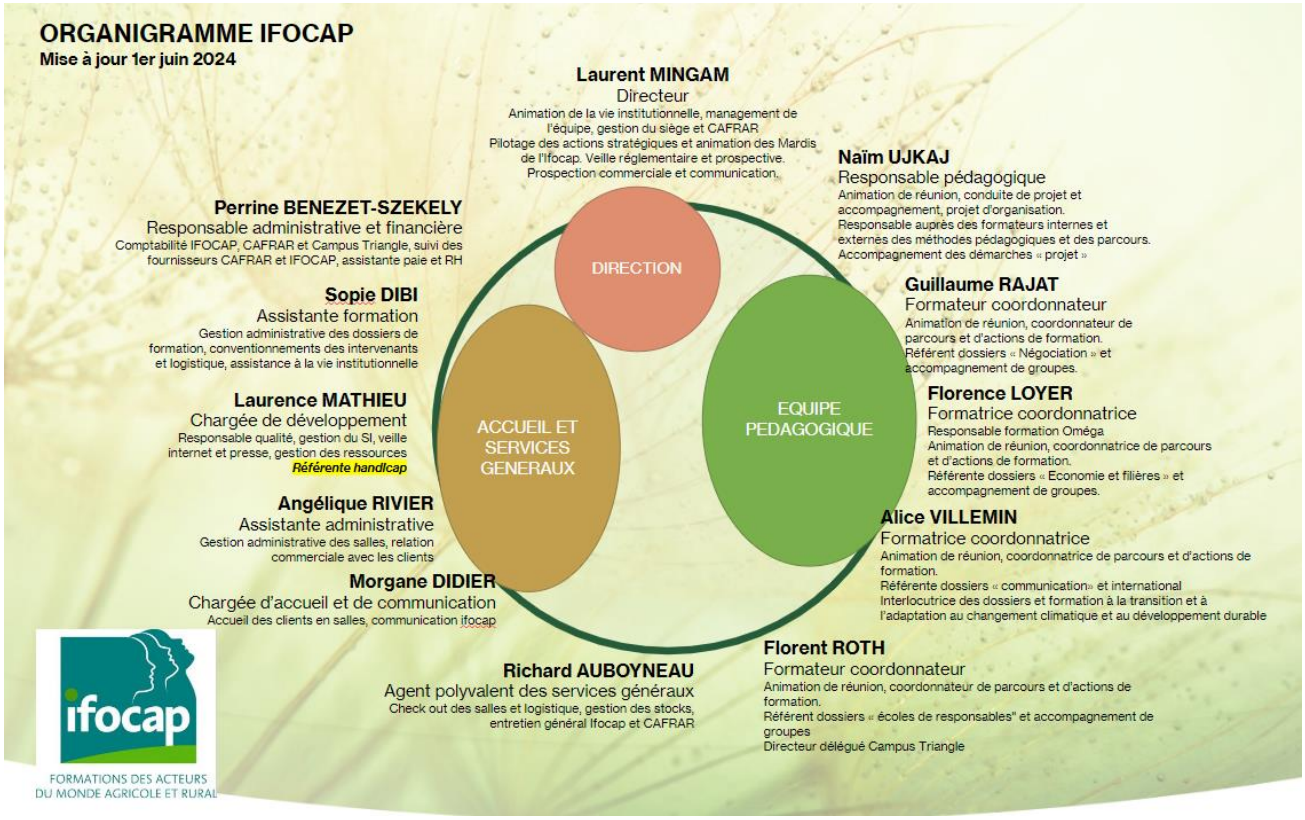
ORGANIGRAMME IFOCAP
Mise à jour 1er juin 2024
Laurent MINGAM
Directeur
Animation de la vie institutionnelle, management de l'équipe, gestion du siège et CAFRAR
Pilotage des actions stratégiques et animation des Mardis de l'Ifocap. Veille réglementaire et prospective.
Prospection commerciale et communication.
Naïm UJKAJ
Responsable pédagogique
Animation de réunion, conduite de projet et accompagnement, projet d'organisation.
Responsable auprès des formateurs internes et externes des méthodes pédagogiques et des parcours.
Accompagnement des démarches « projet »
Perrine BENEZET-SZEKELY
Responsable administrative et financière
Comptabilité IFOCAP, CAFRAR et Campus Triangle, suivi des fournisseurs CAFRAR et IFOCAP, assistante paie et RH
DIRECTION
Guillaume RAJAT
Formateur coordonnateur
Animation de réunion, coordonnateur de parcours et d'actions de formation.
Référent dossiers « Négociation » et accompagnement de groupes.
Sopie DIBI
Assistante formation
Gestion administrative des dossiers de formation, conventionnements des intervenants et logistique, assistance à la vie institutionnelle
ACCUEIL ET SERVICES GENERAUX
EQUIPE PEDAGOGIQUE
Florence LOYER
Formatrice coordonnatrice
Responsable formation Oméga
Animation de réunion, coordonnatrice de parcours et d'actions de formation.
Référente dossiers « Economie et filières » et accompagnement de groupes.
Laurence MATHIEU
Chargée de développement
Responsable qualité, gestion du SI, veille internet et presse, gestion des ressources
Référente handicap
Angélique RIVIER
Assistante administrative
Gestion administrative des salles, relation commerciale avec les clients
Alice VILLEMIN
Formatrice coordonnatrice
Animation de réunion, coordonnatrice de parcours et d'actions de formation.
Référente dossiers « communication» et international
Interlocutrice des dossiers et formation à la transition et à l'adaptation au changement climatique et au développement durable
Morgane DIDIER
Chargée d'accueil et de communication
Accueil des clients en salles, communication ifocap
Florent ROTH
Formateur coordonnateur
Animation de réunion, coordonnateur de parcours et d'actions de formation.
Référent dossiers « écoles de responsables" et accompagnement de groupes
Directeur délégué Campus Triangle
Richard AUBOYNEAU
Agent polyvalent des services généraux
Check out des salles et logistique, gestion des stocks, entretien général Ifocap et CAFRAR
ifocap
FORMATIONS DES ACTEURS DU MONDE AGRICOLE ET RURAL

ifocap
FORMATIONS DES ACTEURS
DU MONDE AGRICOLE ET RURAL